

1) Madame Louise Fortin 12-313956 CA 4 décembre 2012

Soulève à nouveau la problématique de nuisances et de pollution générée par la compagnie d'autobus sur Saint-Patrick et demande pourquoi la ville permet l'établissement de ce type d'entreprise qui dérange le voisinage et fait diminuer la valeur des propriétés à proximité des édifices résidentiels. Elle demande que des actions soient posées en lien avec le bruit, la pollution ainsi que les nuisances causées par l'éclairage qui est trop fort. Elle suggère la plantation d'arbre sur le long du canal.

Le maire rappelle que le règlement sur le bruit, dont l'adoption était prévu depuis quelques temps, a été reporté de quelques mois afin de s'assurer d'y inclure des normes plus contraignantes. Il réfère la question de l'éblouissement par l'éclairage à la DAUSE.

Monsieur Normand Proulx, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises indique que toutes les problématiques soulevées relèvent de l'application du règlement sur les nuisances et que tout cela est connu mais que la question de l'éclairage est un élément nouveau au dossier.

Le maire rappelle que le secteur Cabot est un secteur industriel et que la situation soulevée est de l'autre côté du canal où l'on retrouve de nombreux complexes immobiliers mais que l'on doit travailler à réduire les nuisances.

Le maire indique que le terrain mentionné appartient à Parc Canada et que l'on pourra faire le lien avec eux sur cette question.

➤ DAUSE fera les suivis appropriés.

2) Monsieur Ronald Gaudreau 12-313963 CA 4 décembre 2012

Félicite le maire pour ses nouvelles fonctions au sein du comité exécutif. Il fait état d'une décision de la Cour des petites créances ne reconnaissant pas la négligence de la ville concernant un bris sur sa voiture. Il fait lecture d'un extrait d'un article de journal et demande au Service de police s'il pourrait déposer une plainte à L'UPAC concernant la perception du montant de 45\$ par la ville pour l'amélioration des infrastructures.

Le maire indique que c'est le Service des finances à la ville centre qui s'occupe de la perception du montant et qu'il faudra les contacter pour des éclaircissements. Il rappelle que son parti a voté contre cette taxe mais que la décision a été prise par le conseil municipal.

➤ Répondu sur place.

3) Monsieur Daniel Monière 12-313965 CA 4 décembre 2012

Félicite le travail des bénévoles au jardin collectif des Tanneries et encourage le conseil à donner son appui aux démarches du jardin. Il demande des informations additionnelles sur la question des vignettes de stationnement sur la rue Sainte-Marguerite indiquant que seulement 9 places ont été réservées. Il suggère d'instaurer une ligne téléphonique dédiée pour les permissions de stationnement.

Le maire indique que le conseil donne son appui au jardin et que monsieur Robertson a été contacté sur les demandes qui seront adressées soit pour du matériel ou des semences. Il indique que des informations additionnelles seront obtenues sur la ligne dédiée au stationnement. Sur la question du stationnement sur rue pour les résidents, il rappelle qu'il y a des ratios établis selon les secteurs et les générateurs de nuisance.

➤

4) Madame Alexandra Lacoste 12-313969 CA 4 décembre 2012

Félicite le maire pour son nouveau poste au comité exécutif. Elle remercie tout le personnel qui travaille au dossier de la problématique de stationnement sur Philippe-Lalonde. Elle demande des corrections au procès-verbal de la dernière séance. Elle rappelle la problématique de stationnement ainsi que les demandes pour que les ratios de stationnement soient revus car ceux en application ne sont pas représentatifs des besoins.

Le maire indique que les procès-verbaux ne représentent pas un verbatim des interventions mais sont un résumé du sens de l'intervention et indique que ceux-ci sont très complets comparativement à ce qui se fait ailleurs. Il indique que l'important est que les élus ont entendu l'échange. Concernant la problématique de stationnement, il indique que certaines démarches sont complexes, notamment celle de l'aménagement urbain, celles aux Travaux publics sont plus faciles car l'analyse et certaines propositions ont été faites. Il indique qu'il a demandé à obtenir certains anciens documents mais qu'il ne faut pas trop attendre après cela.

➤ TP et DAUSE feront le suivi des questions soulevées.

5) Madame Chantal Brodeur 12-313982 CA 4 décembre 2012

Remercie le maire et la conseillère Sophie Thiébaud pour les réponses obtenues. Elle demande combien de places de stationnement seront ajoutées. Elle indique que l'ajout de 14 places de stationnement n'est pas suffisant compte tenu du nouveau projet qui sera implanté et demande des informations additionnelles sur les restrictions de stationnement. Elle souligne, de plus, le service offert par l'arrondissement de Verdun concernant les restrictions de stationnement. Elle souligne ses inquiétudes quant au passage du camion de déchets qui circule avant 9h.

Le maire indique que 41 places seront disponibles et donne des informations sur les heures de stationnement qui y seront permises et que l'espace de dégagement est à la limite de ce qui est acceptable en fonction des normes du Service des incendies et le passage des camions. Il indique que les préoccupations soulevées seront discutées à la Table de sécurité urbaine.

Monsieur Sébastien Lévesque, directeur des travaux publics, indique qu'il y aura 31 espaces d'un côté, 14 places supplémentaires de soir et que le stationnement sera permis de jour d'un côté seulement afin de permettre la circulation des camions. Il indique que le retranchement d'une portion du trottoir est à l'étude.

➤ TP et DAUSE feront le suivi des questions soulevées.

6) Monsieur Derek Robertson 12-313985 CA 4 décembre 2012

Félicite le maire pour ses nouvelles fonctions ainsi que l'inspecteur Célestin pour sa promotion. Il demande au conseil de faire le lien avec Parc Canada pour le déneigement de la piste cyclable afin d'augmenter l'offre de service en lien avec le dossier Montréal physiquement active. Il demande une rencontre avec les Travaux publics afin de discuter du jardin collectif des Tanneries.

Le maire rappelle que le résidant a déjà travaillé avec Eric Cimon et qu'il doit transmettre des demandes concrètes qui seront étudiées.

➤ TP fera les suivis appropriés.

7) Madame Nathalie Dansereau 12-313989 CA 4 décembre 2012

Représente un groupe de citoyen désirant mettre sur pied un projet vert et innovateur de logements sociaux dans l'arrondissement et demande si le conseil est prêt à prendre un engagement pour réserver des terrains à cet effet.

Le maire indique que cela fait partie des priorités et lorsqu'il a pris ses nouvelles fonctions, il a demandé à regarder le contexte historique et politique des expériences antérieures rappelant que celles-ci furent assez désastreuses financièrement pour la ville. Il indique qu'il a demandé à la Direction de l'habitation de regarder cela mais que c'est la division des transactions immobilières qui doit en décider. Il indique que c'est un dossier de grande haleine et complexe et qu'il faut voir comment va s'articuler le plan d'action avec les sommes qui sont versées au fonds. Il indique qu'une réflexion est en cours et qu'elle sera présentée aux autres élus prochainement. Il rappelle que le plan de développement durable sera déposé en janvier ainsi que les lettres déposées par le POPIR sur cette question.

➤ Répondu sur place.

8) Madame Valérie Simard 12-313993 CA 4 décembre 2012

Questionne la présence policière au POPIR pour questionner le groupe sur sa participation à la manifestation du 8 novembre dernier et si cela est une nouvelle directive. Elle se dit rassurée si cela n'est pas une nouvelle pratique.

L'inspecteur Célestin rappelle que cela fait partie des procédures habituelles d'accompagner les groupes lors de participation à des manifestations, dans une démarche préventive, afin d'assurer la sécurité des personnes et que c'est la pratique habituelle

➤ Répondu sur place.

9) Monsieur Antoine Morneau 12-313998 CA 4 décembre 2012

Indique qu'il fait écho aux propos de madame Dansereau sur les réserves de terrain dont il est venu aussi parler en juillet dernier et en lien avec le répertoire des bonnes pratiques publié par la CMM et souligne qu'il est surpris que cela ne fonctionne pas nécessairement. Il indique qu'il a fait une demande d'accès aux documents pour obtenir la liste des bâtiments condamnés et qu'on lui a répondu que le document demandé était inexistant. Il demande des informations additionnelles sur la disponibilité de documents susceptibles de l'aider.

Le maire rappelle sa position et celle de son parti sur la question mais que la motion présentée a été battue par l'administration en place. Il rappelle que le document de la CMM inclut aussi des municipalités des agglomérations de Longueuil et de Laval.

Le conseiller Daniel Bélanger donne des informations additionnelles sur le document de l'agglomération et rappelle que l'application des bonnes pratiques doit être adapté à chacune des municipalités.

Monsieur Normand Proulx, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises indique que seule la liste des bâtiments vacants est disponible et invite le résidant à contacter son service pour en prendre possession.

➤ Répondu sur place.

10) Monsieur John Burcombe 12-313991 CA 4 décembre 2012

Félicite l'arrondissement pour la qualité du rapport de suivi des requêtes car dans certaines municipalités on n'en fait qu'une mention générale alors qu'ici, c'est détaillé. Il demande un suivi sur la protection latérale installée sur les camions puisque cette évaluation devait être faite en novembre.

Monsieur Sébastien Lévesque, directeur des Travaux publics, indique que l'expérience n'a pas été des meilleures, que des modifications ont été demandées car les panneaux ont brisé, notamment sur les chantiers, et qu'ils devront être testés lors du déneigement pour avoir une expérience concluante.

➤ Répondu sur place.

11) Madame Araxy Darakjian 12-313994 CA 4 décembre 2012

Demande des informations sur la problématique qu'elle vit en raison de la démolition de l'immeuble voisin du sien et indique qu'elle est inquiète que la démolition puisse affecter son bâtiment. Elle demande quelles sont les mesures prises par la Ville.

Monsieur Normand Proulx indique que la démolition est la responsabilité du promoteur qui doit s'assurer que tout est fait selon les normes et de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que tout est fait selon les règles de l'art.

➤ Répondu sur place.

12) Monsieur Zaven Darakjian 12-313996 CA 4 décembre 2012

Félicite le maire pour sa promotion. Il indique être le propriétaire, résidant et commerçant au 175, rue Peel. Il indique qu'il est le seul propriétaire qui n'a pas vendu sa propriété au promoteur puisqu'ils n'ont pas réussi à s'entendre sur la valeur. Il demande des informations sur les bâtiments qui seront construits de part et d'autres de sa propriété. Il indique qu'il a demandé des informations sur les projets mais qu'on ne pouvait lui en donner. Il aimerait voir les plans déposés car il a des préoccupations relativement à l'alimentation d'eau et d'électricité.

Monsieur Normand Proulx, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises invite le résidant à communiquer avec lui pour avoir les informations qui sont publiques. Il indique qu'il communiquera avec le citoyen à la première heure demain.

Le maire indique que puisque le dossier est voté en public, forcément certaines informations sont publiques. Il invite le résidant à regarder les documents sur le PPU du secteur et indique qu'il comprend ses préoccupations.

➤ DAUSE fera le suivi du dossier.

13) Madame Pauline Charest **12-314001** **CA 4 décembre 2012**

Félicite le maire pour sa nomination au comité exécutif et pour les décorations de Noël devant la mairie d'arrondissement. Elle souligne une problématique de sécurité à St-Henri et indique qu'elle aimerait des rondes de nuits additionnelles. Elle souligne l'aide de Tandem Sud-Ouest, notamment pour le burinage des vélos.

L'inspecteur Célestin indique que la visibilité sera accentuée rapidement et que la situation est évaluée sur divers plans.

Le maire souligne le travail de Prévention Sud-Ouest et la satisfaction de l'arrondissement pour leur travail et indique que le Service de police pourra transmettre des informations sur les questions soulevées en dehors de la tribune qu'est le conseil. Il invite la résidente à poursuivre ses représentations auprès de Prévention Sud-Ouest et le poste 15.

➤ Répondu sur place

14) Monsieur Denis Bélanger **12-314005** **CA 4 décembre 2012**

Il demande un suivi du dossier 12-285279 notamment parce qu'une compagnie d'utilité publique laisse des fils passer dans les allées piétonnes ce qui est très dangereux.

Le maire indique qu'il a visité le parc cet été et que les fils étaient le long de la clôture et que les Travaux publics se rendront sur place dès demain.

➤ TP fera les suivis appropriés.

15) Monsieur Benjamin Turgeon **12-291759** **CA 6 novembre 2012**

Indique qu'il est résidant de la rue Philippe-Lalonde et qu'il est accompagné de cinq autres résidents. Il soulève la problématique de stationnement dans le secteur qui diminue la qualité de vie depuis l'implantation du Woonerf et de la construction de l'Héritage du Canal. Il déplore que dans ce projet, le nombre de cases de stationnements est de seulement 54 pour 108 logements. Il demande que ces exigences soient revues et indique que plusieurs voitures ont été vandalisées.

Le maire indique que la problématique sera étudiée conjointement par les directions des Travaux publics et de l'aménagement urbain. Le maire précise qu'en lien avec le Woonerf, seulement quatre places de stationnement ont été retranchées dans le secteur.

Monsieur Sébastien Lévesque, directeur des Travaux publics indique qu'un suivi de la question sera effectué prochainement.

La conseillère Véronique Fournier indique que la question de la sécurité et du vandalisme sera étudiée par le service de Police. Elle indique que le projet mentionné a été adopté par l'administration précédente et que les normes pour les stationnements est de 1 pour 2.

Le maire indique que la conseillère Huguette Roy fera un suivi sur la question du vandalisme à la Table de sécurité urbaine.

Monsieur Normand Proulx rappelle l'historique de ce dossier et que le projet a été approuvé car il est de plein droit et que se sont les normes du PIIA qui restent à être approuvées.

Le maire rappelle que lorsqu'il y a un accord de développement, des engagements sont pris de part et d'autres et que l'on étudiera ce qui est possible de faire dans les circonstances.

- Les directions des Travaux publics et de l'Aménagement urbain feront les suivis appropriés concernant ce dossier. Le Service de Police fera un suivi sur la question du vandalisme dans le secteur.

16) Madame Alexandra Lacoste **12-291760** **CA 6 novembre 2012**

En lien avec l'intervention précédente, elle demande que l'impact de la décision de ne permettre que 54 places de stationnement pour 108 logements soit réévalué. Elle indique que les résidants ne devraient pas faire les frais d'une erreur de planification.

Le maire indique que l'ensemble du dossier sera réévalué mais qu'il faut prendre en considération le cadre légal existant et analyser quelles sont les possibilités.

- Les directions des Travaux publics et de l'Aménagement urbain feront les suivis appropriés concernant ce dossier. Le Service de Police fera un suivi sur la question du vandalisme dans le secteur.

17) Monsieur Michel Dallaire **12-291763** **CA 6 novembre 2012**

Il soulève une problématique de stationnement sur la rue de Chateauguay rappelant que les résidants ont reçu le sondage qui est effectué lors d'une demande de zone de stationnement réservé sur rue pour les résidants et demande quand il pourra en connaître les résultats. De plus, il indique que l'édifice est occupé depuis un an et demande quand la réfection du trottoir et de la bande de terrain abimé seront effectuées. Il indique aussi qu'il y a une accumulation d'eau qui s'infiltré au sous-sol de l'édifice.

Le maire indique que l'on s'assurera qu'un suivi soit effectué sur les questions soulevées. Il demande au résidant s'il a obtenu un suivi sur la demande au 311. Le maire indique que l'on accuse un certain retard dans le traitement des demandes de stationnements réservés sur rues pour les résidants.

- La direction des Travaux publics fera un suivi des questions soulevées.

18) Madame Pauline Charest **CA 6 novembre 2012**

Soulève à nouveau des problématiques avec l'entrepreneur voisin de son immeuble ce qui a beaucoup d'impact sur la qualité de vie des résidants. Elle indique que le chantier est malpropre et que l'entrepreneur endommage leur édifice lors du passage de ses camions.

Le maire indique que la Direction de l'aménagement urbain et des Travaux publics travailleront conjointement à revoir les conditions qui s'appliquent.

- Les directions des Travaux publics et de l'Aménagement urbain feront les suivis appropriés concernant ce dossier.

19) Monsieur Maxime Toussaint **12-291766** **CA 6 novembre 2012**

En lien avec les commentaires émis précédemment dans le dossier Héritage du Canal, il demande ce qu'il advient du parc prévu. Il souligne aussi que les voitures circulent rapidement dans le secteur et demande quelle sont les mesures prévues à cet effet. Il demande si un projet de revitalisation est prévu pour l'édifice de la Canada Malting.

Le maire fait un rappel des mesures d'apaisement de la circulation prévues et indique que la saison hivernale sera occupée en planification. Il indique qu'aucun projet n'est prévu pour l'édifice de la Canada Malting mais que les grands critères en lien avec la volumétrie et le patrimoine existent. Il rappelle la valeur au livre de l'édifice ainsi que les coûts de décontamination importants qui seront associés à un projet.

La conseillère Véronique Fournier rappelle l'enjeu des parcs ainsi que le plan de développement des espaces verts et le lien entre le Woonerf et le Lac à la Loutre. Elle rappelle les avantages et les objectifs du Woonerf pour les résidents du secteur.

➤ Répondu sur place. Le Service de police fera le suivi concernant la vitesse des véhicules.

20) Madame Xia Wang 12-240283 CA 11 septembre 2012

Le représentant de madame indique que celle-ci a reçu un constat d'infraction à la réglementation concernant l'installation d'une unité de climatisation à l'avant alors que plusieurs voisins en ont eu aussi.

Le maire indique qu'il a pris connaissance des divers échanges et que des vérifications seront faites notamment en raison de l'installation permanente de l'unité en question et qu'un suivi personnalisé sera effectué.

Monsieur Normand Proulx indique que les lettres envoyées sont standardisées et que la résidente n'a pas à s'inquiéter du délai indiqué dans celle-ci.

➤ DAUSE fera les vérifications d'usage et communiquera avec la résidente.

21) Monsieur Pierre Marcoux 12-240285 CA 11 septembre 2012

Soulève un relâchement du respect des consignes relatives aux traverses piétonnières et suggère que le service de Police fasse des interventions. Il soulève une problématique d'affichage au tunnel St-Rémi ce qui rend la situation dangereuse. De plus, il indique que les panneaux d'artistes sont dangereux là où ils sont installés et suggère qu'ils soient déplacés s'ils sont installés en permanence. Il dépose une lettre de l'Alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest (APCSOM) à ces effets et concernant le passage piétonnier des Seigneurs/du Canal. Il félicite l'arrondissement pour les pratiques de signalisation pour les travaux d'aqueduc rue du Séminaire et indique que Parc Canada devrait les mettre en pratique et embaucher un ingénieur en circulation lors de ses travaux.

Le maire donne des informations additionnelles sur les demandes faites pour améliorer la circulation à diverses intersections et rappelle les comptages qui sont en cours. Il indique que le conseil sera saisi de la lettre déposée et que les informations transmises seront analysées.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que suite aux diverses discussions par courriel elle a demandé qu'un suivi soit effectué sur les différentes demandes de son association.

➤ TP fera les vérifications d'usage et contactera le résident.

22) Madame Alejandra Denavente Robert 12-165341 CA 3 juillet 2012

Indique que le service de brigadier n'est pas en fonction lorsque les écoles francophones sont en congé mais que les écoles anglophones sont ouvertes et que cela ne devrait pas être le cas. Elle souligne une problématique de sécurité à l'intersection Lionel-Groulx et Georges-Vanier et demande l'installation de panneaux d'arrêt et des dos d'ânes pour ralentir la circulation. Elle souligne que les enfants ne peuvent boire d'eau au parc des Jazzmen car il n'y a pas d'eau dans les buvettes. Elle demande aussi que les rencontres de l'arrondissement soient aussi tenues en anglais.

Le maire rappelle que la Charte de la Ville de Montréal précise que la ville a un statut francophone et non un statut bilingue mais que cela n'empêche pas les résidents de s'exprimer en anglais ou en français. Il indique qu'il n'était pas au courant de la situation du brigadier scolaire et qu'un suivi sera fait par le Service de Police. Il rappelle le moratoire sur les dos d'ânes depuis l'an dernier mais que cela n'empêche pas l'arrondissement de travailler à d'autres mesures d'apaisement de la circulation et que l'on travaille présentement à l'implantation d'une panoplie de mesures dans différents secteurs

qui ont été identifiés.

La conseillère Huguette Roy rappelle que depuis l'installation du terre-plein sur Georges-Vanier les effets positifs sur la circulation se font ressentir.

Le maire indique que la question de l'alimentation en eau du parc sera étudiée mais que ce parc n'est pas inscrit dans la planification des trois prochaines années et que la direction des Travaux publics lui en fera un suivi.

- Le Service de police indique qu'en ce qui concerne la présence d'un brigadier scolaire à l'intersection Lionel-Groulx et Georges-Vanier, on n'indique qu'il n'y a aucune école anglaise à proximité et que les écoles anglophones St-Gabriel et Dublin ont un brigadier scolaire à l'angle des rues Wellington et Hibernia et Wellington et Dublin. Quant au manque de signalisation et la vitesse, on indique que cette problématique est étudiée par le comité de Circulation de l'arrondissement. On indique qu'un terre-plein devrait être installé sous peu sur la rue Georges-Vanier.
- Le suivi concernant la buvette au parc des Jazzmen sera fait par la Direction des immeubles.

23) Madame Louise Fortin

12-165351

CA 3 juillet 2012

Indique qu'elle est porte-parole de résidents du Quai des éclusiers et soulève une problématique de bruit émanant du 3500 St-Patrick, une compagnie d'autobus en opération 7 jours sur 7, 24h/ 24 et de l'entreprise en récupération voisine. Elle demande qu'est-ce qui pourrait être fait pour qu'il y ait une cohabitation harmonieuse dans le voisinage. Elle suggère la plantation d'arbre ou un mur coupe-son le long du canal.

Le maire indique que les questions de bruit sont longues et difficiles à régler et qu'un côté du canal est zoné résidentiel et l'autre industriel. Il rappelle les interventions qui ont permis de régler une problématique à la DOMPARK et indique qu'un suivi sera effectué.

Monsieur Stéphane Bernaquez, chef de division permis, indique que la demande a déjà été reçue et qu'une lettre a déjà été transmise mais que des analyses doivent être faites et que l'on travaille de concert avec les entrepreneurs.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que la demande a été acheminée aux services et qu'elle suit son cours.

- La DAUSE fera un suivi de cette question.

24) Monsieur Derek Robertson

12-165364

CA 3 juillet 2012

Remercie l'arrondissement pour le bon travail effectué relativement aux vignettes de stationnement sur Ste-Marguerite. Il demande ce qui est prévu pour le jardin Des Seigneurs sur la rue St-Jacques. Au nom de l'APCSOM, il dépose un document demandant une prise en compte d'un lien cyclable nord-sud sur Greene lors du réaménagement du terminus d'autobus Lionel-Groulx.

Le maire indique que des travaux de décontamination sont en cours au jardin communautaire et qu'il sera rouvert l'an prochain. Sur le réaménagement du terminus Lionel-Groulx, il indique que l'arrondissement est intervenu dans le dossier afin de s'assurer de la sécurité des citoyens aux abords des rues avoisinantes et que l'on a préféré négocier avec le MTQ au lieu de les laisser nous imposer des décisions en vertu de pouvoirs habilitants en la matière. Il indique que les élus prendront connaissance du document déposé et qu'ils pourront en discuter plus amplement avec lui.

- La direction des Travaux publics fera un suivi de cette question.

25) Monsieur Philippe Poisson **12-134777** **CA 5 juin 2012**

Demande l'installation de signalisation 30 km/h ou de dos d'ânes dans son quartier indiquant qu'il habite à côté du parc St-Gabriel et que la circulation automobile est trop rapide et qu'il y a parc et une école à proximité.

Le maire indique que cette question a déjà été traitée en collaboration avec l'OPA et rappelle qu'une panoplie de mesures sont à l'étude tant pour la reconfiguration de la piste cyclable que pour l'installation de balises à chevrons.

➤ La direction des Travaux publics ainsi que le poste de quartier feront un suivi de cette question.

26) Madame Geneviève Grenier **12-134916** **CA 5 juin 2012**

Elle indique que cela serait une erreur de ne pas modifier le projet de 2006 et de ne pas inclure le nouvel espace dans le réseau de parcs. Elle demande des informations additionnelles sur les consultations sur les bibliothèques. Elle dépose une demande officielle de l'OPA concernant la pérennité de trois jardins citoyens qui sont verdis, aménagés et entretenus par des citoyens bénévolement.

Le maire rappelle les consultations prévues sur les bibliothèques ainsi que les informations sur le plan déposé en début de séance. Sur la question des parcs, il indique que la proposition sera analysée et qu'il n'est pas fermé à l'idée.

Monsieur Jules Ostiguy, directeur CSLDC donne des informations additionnelles sur la démarche et rappelle que l'exercice se tiendra de juillet à septembre et servira de base de référence dans l'analyse des besoins.

➤ DAUSE fera un suivi de la question.

27) Monsieur Olivier Deshaies **12-48479** **CA 6 mars 2012**

Suite à une lettre du 29 février dernier questionnant à quoi servent les consultations publiques, il demande si les élus vont se positionner sur les différents points qui y sont soulevés et demande comment le fait d'ajouter des milliers d'unités dans le secteur n'augmentera pas la circulation.

Le maire indique que la lettre est arrivé au bureau des élus il y a quelques jours et qu'ils prendront le temps nécessaire pour y répondre correctement et que le résidant aura une réponse complète.

➤ Le maire répondra à cette lettre.

28) Madame Marie Chantale Vincent **11-287572** **CA 6 décembre 2011**

À titre de représentante d'Enviro-Pointe, elle demande la possibilité d'une collaboration entre l'arrondissement et l'organisme pour un projet de gestion des eaux grises. Elle indique qu'il faut voir ce qui se fait ailleurs, notamment en Europe.

➤ *Le maire indique que la DAUSE contactera l'organisme à ce sujet et que l'on pourrait voir comment en arriver à une modification réglementaire.*

29) Monsieur Paul Machnik

11-240897

CA 4 octobre 2011

Demande, concernant le dossier du 4000 Saint-Patrick, que le conseil mette de la pression pour que la ville fasse des recherches pour d'autres sites. Il demande si le terrain au coin de Monk a été envisagé.

Le maire rappelle que le site pressenti pour la relocalisation du clos de voirie de l'arrondissement suite à l'expropriation du MTQ est le 4000 Saint-Patrick. Il indique que la ville a évalué que les autres terrains présentaient trop de contamination. Il indique que le processus est en cours d'analyse, qu'il soumettra la demande et qu'on lui fera un suivi sur la question.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que Projet Montréal trouve qu'il n'est pas justifié d'exproprier les artisans et qu'il considère qu'il n'y a pas assez d'études par la ville.

Le maire rappelle à la conseillère Thiébaud qu'il n'y a pas eu d'études.

Monsieur Erick Santana indique qu'il n'a pas connaissance que ce terrain ait été considéré et rappelle que le terrain recherché doit faire 33 000 pieds carrés.

➤ Un suivi sera fait sur la question du terrain mentionné.

30) Monsieur Peter King

11-240921

CA 4 octobre 2011

Demande si le conseil a des informations additionnelles sur le déraillement du train du CN rappelant que les résidants n'ont pas les informations sur quelles autorités contacter et qu'ils s'inquiètent du fait que la situation pourrait se reproduire alors que les trains transporteraient des matières dangereuses. Il indique qu'il est difficile d'avoir de l'information de la part du CN et qu'il aimerait obtenir copie du rapport sur le déraillement du train et demande ce que le conseil entend faire.

Le maire indique que l'on a souvent manifesté notre indignation et qu'une rencontre a été demandée et devrait avoir lieu prochainement, que des relances ont été faites auprès du nouveau député fédéral, dossier qu'il suit personnellement depuis 2008, mais que l'on demandera des informations sur la question. Concernant l'obtention du rapport, il indique que la demande doit être adressée au CN mais que des vérifications seront effectuées et que l'on fera un suivi.

➤ Un suivi sera fait par le directeur d'arrondissement.